



Déclarations et Discours

N° 73/21

LE CANADA CRÉE DE NOUVEAUX LIENS AVEC LA CHINE

Allocution du premier ministre Trudeau à la Chambre des communes,
le 19 octobre

Je voudrais rendre compte aux honorables députés de ma visite en Chine qui, comme on le sait, vient de se terminer.

Voilà maintenant deux ans que le premier ministre Chou En-lai m'avait invité à me rendre en République populaire de Chine. Cette invitation a été réitérée il y a quelques mois.

Au moment de quitter le Canada, nous nourrissions de grands espoirs. Je suis en mesure d'affirmer que ces espoirs ont été plus que comblés puisque le Gouvernement de la Chine a compris nos points de vue et a consenti à entreprendre avec nous des démarches qui profiteront au peuple canadien. Les longues heures que les dirigeants chinois nous ont consacrées témoignent du vif intérêt que leur Gouvernement porte à notre pays et de leur volonté de maintenir, voire de renforcer les liens d'amitié avec le Canada. Le président Mao Tsé-Toung m'a fait l'honneur d'un long entretien. J'ai rencontré à plusieurs reprises le premier ministre Chou En-lai pour des discussions officielles prolongées, et j'ai eu maintes fois l'occasion de converser avec lui à loisir. Lorsqu'un chef de gouvernement se rend à l'étranger, qu'il s'agisse d'un premier ministre qui vient ici ou d'un Canadien en visite à l'extérieur, l'un des principaux soucis est de s'assurer que chaque pays comprend les tenants et les aboutissants de la politique de l'autre. Il n'est sans doute pas fréquent qu'on puisse être d'accord sur la sagesse ou l'efficacité des politiques poursuivies par chacun, surtout dans un monde où les accidents de l'histoire, les disparités géographiques et la diversité des systèmes sociaux aboutissent à des points de vue et à des orientations politiques distincts. Cependant, lors de mes rencontres avec les dirigeants chinois, j'ai été surtout encouragé par leur compréhension et leur sympathie à l'égard de la politique étrangère du Canada. Et jamais on n'a cherché à me laisser entendre que les relations futures entre le Canada et la Chine dépendraient de notre attitude à l'égard de tel ou tel autre pays. A Pékin, tant au cours de mes entretiens particuliers avec le premier ministre que lors de mes déclarations publiques, j'ai précisé que la politique étrangère canadienne avait pour objectif d'éviter les tensions, de renforcer les institutions de coopération internationale et d'aider au développement économique des pays qui ont accédé récemment à

l'indépendance. J'ai dit aussi qu'à mes yeux la vraie grandeur d'un pays ne se mesure pas à sa puissance militaire ou politique mais à l'importance qu'il accorde au bien-être de l'individu, à la dignité de la personne et au besoin de chaque citoyen de se réaliser et de s'épanouir.

C'est dans cet esprit que furent menées les discussions avec les dirigeants chinois, de même que les séances des divers comités chargés, pendant la visite, d'examiner les questions d'intérêt commun, au nombre desquelles figurait le désir qu'éprouve le Canada d'élargir ses échanges commerciaux.

Le premier ministre Chou En-lai et moi-même avons officiellement conclu un accord commercial qui servira de cadre, au cours des trois prochaines années, au progrès du commerce entre le Canada et la Chine.

J'aimerais maintenant déposer, dans les deux langues officielles, copie de cet accord.

Les honorables députés verront que cet accord prévoit l'établissement d'un comité commercial mixte qui se réunira une fois l'an. La Chine a accepté la proposition canadienne selon laquelle le comité devrait s'intéresser immédiatement aux échanges de missions commerciales dans les secteurs du transport, de l'agriculture et de la sylviculture. Nous nous sommes également entendus pour que soient entreprises sans tarder des discussions approfondies en vue d'ententes commerciales à long terme portant sur l'aluminium et la pâte de bois, suivies par des conversations analogues sur la potasse, le soufre et le nickel. Les délégués du Canada ont constaté, à leur grande satisfaction, que les Chinois sont désireux d'accroître leurs achats de produits finis canadiens et qu'ils envisagent d'acheter au Canada des installations industrielles complètes. Tout au long des entretiens, on a insisté de part et d'autre sur les avantages réciproques d'accords commerciaux à long terme.

Aussi satisfaisantes qu'aient été nos discussions sur les questions commerciales, je me suis surtout réjoui des ententes auxquelles nous sommes parvenus dans les domaines des relations humaines et de la médecine. Les honorables députés ont certainement eu connaissance de l'important travail accompli en Chine le printemps dernier par une mission médicale composée de fonctionnaires et de praticiens et dirigée par le docteur Gustave Gingras, alors président de l'Association médicale canadienne. Les membres de cette mission ont été convaincus que bon nombre de techniques médicales chinoises pourraient être adoptées avec profit par les services

canadiens de santé. Suite à cette mission, les deux principales associations médicales du Canada ont exprimé le désir que le Gouvernement canadien persuade les autorités chinoises d'oeuvrer activement dans le sens d'une coopération dans ce domaine.

Je suis heureux des progrès que nous avons pu réaliser à cet égard durant ma visite, et qui permettront à des médecins chinois et canadiens de se rendre sur place afin d'étudier les techniques les plus avancées de chacun des deux pays. Dans une première phase, les médecins canadiens s'intéresseront essentiellement à l'analgésie par acupuncture. On m'assure que cette technique, accueillie et appliquée au Canada avec autant de succès qu'en Chine, contribuerait à réduire le coût des soins chirurgicaux, et à éliminer les complications anesthésiques, rendant ainsi possibles, sur des personnes âgées ou des malades particulièrement délicats, des interventions chirurgicales qu'on n'osait jusqu'ici entreprendre. Il pourrait s'agir là d'un apport fondamental à la médecine canadienne, comparable, m'affirment les spécialistes, à toutes les découvertes médicales de la dernière décennie.

Je sais gré au premier ministre Chou En-lai d'avoir accueilli favorablement ma demande afin que soient prises des mesures permettant la réunion des familles. Cette question avait été d'ailleurs au premier plan de mes préoccupations lors de mes entretiens avec le premier ministre Kossyguine, et nous savons que, depuis, des centaines de personnes ont quitté l'Union soviétique pour venir rejoindre leurs parents au Canada. De la même façon, j'ai fait valoir auprès de Monsieur Chou En-lai l'importance que tous mes concitoyens accordent à cet aspect des relations sino-canadiennes.

J'ai demandé aux fonctionnaires canadiens de l'Immigration de donner suite sans tarder à cette nouvelle entente en vertu de laquelle nos agents peuvent se rendre en Chine et examiner sur place les dossiers des personnes qui souhaitent émigrer au Canada. Un fonctionnaire du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration est déjà parti d'Ottawa pour Pékin.

Nous nous sommes également entendus sur des échanges dans d'autres domaines: la culture, le sport, les services consulaires, de même que la science et la technologie. C'est, dans ce dernier cas, grâce au remarquable travail accompli avant mon arrivée par le ministre d'Etat chargé de la Science et de la Technologie, que les accords ont été rendus possibles.

Ma visite en Chine, m'a convaincu, si besoin était, que le Gouvernement du Canada avait agi sagement en renonçant

à la politique longtemps poursuivie de ne pas reconnaître la République populaire de Chine. Nul ne saurait nier qu'à cet immense pays, où abondent le talent et le dynamisme, est réservé un rôle grandissant dans les affaires du monde. Et la justesse de notre décision se trouve confirmée par la certitude qu'un renforcement et un enrichissement des relations bilatérales entre le Canada et la Chine ne sauraient que profiter à notre pays. La présence de la Chine aux Nations Unies et au sein des instances internationales exige, d'autant plus, que les intérêts et les points de vue du Canada soient compris et, si possible, appuyés par les autorités chinoises. Il sera de plus en plus important pour le Canada de pouvoir expliquer son attitude et ses orientations politiques aux dirigeants chinois, tout comme j'ai exposé au premier ministre Chou En-lai la position que nous défendrons lors de la prochaine Conférence sur le droit de la mer.

En guise de conclusion je voudrais dire combien, tout au long de mon voyage, j'ai été touché par l'amitié sincère que le peuple chinois et ses dirigeants ont manifestée à notre égard. Je suis convaincu que ce renforcement diversifié et fructueux de nos liens avec la Chine ne nuira pas aux relations amicales que nous entretenons depuis longtemps avec ces nombreux pays qui nous sont particulièrement alliés. Ces nouveaux liens ne nous détourneront pas non plus des efforts entrepris pour réduire les tensions dans le monde et pour profiter de l'élargissement de nos relations avec les autres pays.

Ce n'est pas l'immensité de l'océan Pacifique qui a séparé le Canada et la Chine; séparés, ils l'étaient plutôt par ceux qui refusaient obstinément de reconnaître l'ampleur d'une des révolutions les plus importantes de l'histoire, révolution qui a apporté un réconfort élémentaire à des centaines de millions d'êtres humains qui en avaient été privés depuis des millénaires.

La Chine tient le Canada en haute estime, et les Canadiens en sont les premiers bénéficiaires. Le Gouvernement entend, dans l'intérêt du pays, maintenir cette réputation.